

Mesure des métaux lourds à Rennes en 2018

Document mis à jour trimestriellement

Dernière mise à jour : 22/08/2018

I. Présentation - méthodologie

Quatre métaux lourds dont la surveillance dans l'air ambiant est réglementée (cadmium, nickel, plomb et arsenic), sont mesurés en Bretagne au niveau de deux stations de mesure :

- la station urbaine de fond « Pays-Bas » à Rennes (35),
- la station rurale nationale de Guipry (35).

Les résultats pour le site urbain de fond de Pays-Bas sont présentés dans ce document.

A Rennes, des prélèvements hebdomadaires sur la fraction PM10 des poussières, sont réalisés à l'aide de préleveurs bas débit (1 m³/h).

Ces prélèvements, répartis sur l'année, représentent au moins 14% de l'année, minimum réglementaire requis [Directive 2004/107/CE].

Ces prélèvements sont réalisés conformément à la norme NF EN 14902 (2005).



Site de mesures Pays Bas à Rennes

Réglementation [Code de l'environnement - articles R221-1 à R221-3]	Arsenic	Cadmium	Nickel	Plomb
Valeurs cibles* (sur l'année civile)	6 ng/m ³	5 ng/m ³	20 ng/m ³	-
Valeur limite**	-	-	-	500 ng/m ³

*Valeur cible : niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou l'environnement dans son ensemble, applicable depuis le 31 décembre 2012.

**Valeur limite : niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble.

Mesure des métaux lourds à Rennes en 2018

II. Résultats des mesures en métaux lourds

RENNES – Station urbaine de fond Pays Bas

Les résultats disponibles à ce jour sont repris dans le tableau ci-après.

Date et heure TU de début	Date et heure TU de fin	Nickel (en ng/m ³)	Arsenic (en ng/m ³)	Cadmium (en ng/m ³)	Plomb (en ng/m ³)
09/01/2018 08:55	16/01/2018 12:33	< 0,39	0,29	0,16	3,64
16/01/2018 12:39	23/01/2018 10:37	< 0,40	< 0,08	< 0,08	< 0,08
13/02/2018 08:23	20/02/2018 10:01	< 0,37	0,20	0,15	1,25
13/03/2018 08:53	20/03/2018 08:35	< 0,38	0,36	0,15	2,51
15/05/2018 07:41	22/05/2018 14:35	< 0,35	0,32	0,14	2,20
12/06/2018 08:56	19/06/2018 07:45	< 0,37	< 0,07	< 0,07	0,90
10/07/2018 08:20	17/07/2018 09:08	1,55	0,21	0,15	1,84
Moyenne annuelle glissante du 15/07/17 au 14/07/18		0.55	0.22	0.13	1.66

ND : Non déterminé

< xx : il s'agit de la limite de quantification du laboratoire divisée par deux

TU – temps universel

Les moyennes annuelles glissantes des 4 polluants mesurés sont bien inférieures aux valeurs limites réglementaires.

Mesure des métaux lourds à Rennes en 2018

III - Evolution des concentrations moyennes annuelles en métaux lourds mesurées à Rennes durant les cinq dernières années

Typologie de station :
U_F : urbaine de fond

Station	Année	Concentrations moyennes annuelles (ng/m ³)			
		Arsenic	Cadmium	Nickel	Plomb
Rennes – Pays-Bas	2014 (U_F)	0.25	0.15	1.18	2.9
	2015 (U_F)	0.21	0.07	0.74	1.69
	2016 (U_F)	0.26	0.09	0.68	1.75
	2017 (U_F)	0.22	0.12	0.54	1.54
	2018* (U_F)	0.22	0.13	0.55	1.66

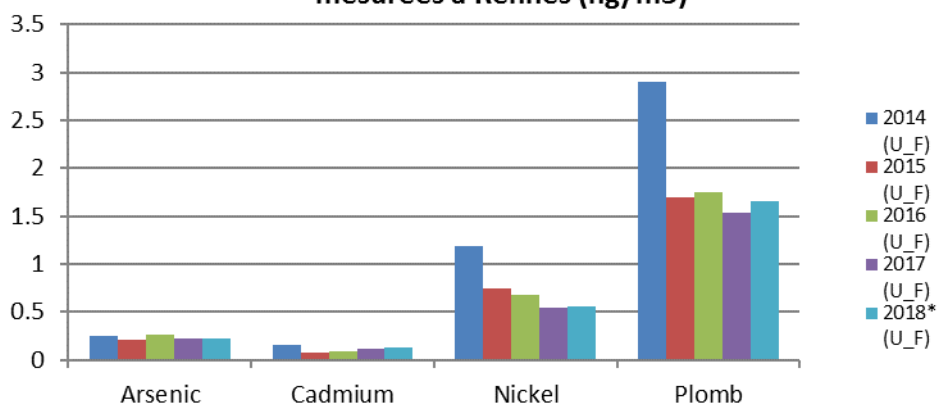
Valeurs cibles (sur l'année civile)

6 ng/m³ 5 ng/m³ 20 ng/m³ 500 ng/m³

* Moyenne annuelle glissante du 15/07/17 au 14/07/18



Evolution des concentrations moyennes annuelles en métaux mesurées à Rennes (ng/m³)



Les évolutions interannuelles sont peu significatives au regard des valeurs limites réglementaires.